



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Incendies

Question écrite n° 48597

Texte de la question

M. Dominique Paille appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la révision de la circulaire interministérielle du 10 décembre 1951 relative aux conditions d'utilisation des réseaux d'eau communaux et l'aménagement des points d'eau naturels dans le cadre de la sécurité incendie. Il lui demande de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement des réflexions de la direction de la sécurité civile sur la refonte de cette réglementation.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48597

Rubrique : Sécurité civile

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 1997, page 910